

cher sur papier blanc ne vise pas les journaux, ni les imprimés.

Il est surprenant de motiver en détail ce qui concerne l'affichage des journaux, la matière est des plus simples. Déjà le 12 mars 1912 et le 19 avril de la même année la Chambre des députés, relevant un cas typique de chicanerie policière, a traité le sujet d'une manière approfondie. La commission des pétitions qui s'était occupée de ce cas particulier concluait comme suit :

« Cette pétition a donné lieu à un vif échange de vues duquel il résulte que la police est intervenue parce que le placard était rédigé en français : c'est ce qui a amené la police à sévir d'une manière tant soit peu partielle et vexatoire contre le pétitionnaire. Il importe que le public soit protégé efficacement contre de pareilles interventions policières, d'autant plus que des mesures de ce genre provoquent dans tout le pays une grande surexcitation et un profond mécontentement. C'est pourquoi la commission invite le gouvernement à supprimer ces ordonnances de malheur. »

M. Weber poursuit : « Dans sa séance du 19 avril 1912 la Chambre des députés décidait de renvoyer toute discussion jusqu'au jour où viendrait la motion des Lorrains. Si le règlement le permettait, je vous prierais, Messieurs, de faire voter les conclusions de la commission des pétitions. Le 12 mai 1912 le représentant du gouvernement a déclaré qu'on autorise les inscriptions françaises chaque fois que l'intérêt du public l'exige. On reconnaît que personne n'aura jamais l'idée d'employer des textes étrangers ou des traductions dans un but frivole. L'Alsace-Lorraine est un pays bilingue et il importe que les communiqués publics soient rédigés de façon telle que tous les intéressés puissent les comprendre. A mon avis les particuliers doivent jouir des mêmes facilités que les autorités, qui n'hésitent pas à publier des affiches en trois langues quand elles le jugent nécessaire. » Ce sont M. Weber sort de ses tiroirs (on sait que ce sont des tiroirs à surprise) une grande affiche rouge, datée du 2 avril 1912 et émanant du parquet de Metz. Le procureur promet une récompense de 500 M à quiconque mettra la police sur la piste de l'assassin d'Engel Guillaud, de Pierrevillers. Le texte officiel est en allemand, en français et en italien. M. Weber brandit cette affiche, dont M. Brom s'empara pour la porter au banc du gouvernement. Et il s'écria : « Voilà au moins un procureur intelligent ! » L'autre affiche est également germano-franco-italienne et elle a trait à l'impôt sur les salaires. M. Weber termine sur ces mots : « Le 12 mars 1912 les auteurs des différents groupes de cette assemblée ont été unanimes à inviter le gouvernement à rompre avec le système des tracasseries. L'orateur du Groupe lorrain a particulièrement insisté sur ce point. L'ordonnance d'août 1906 existant à côté de la loi de juillet 1906 rend possible toute vexation irritante et mesquine. Il faut y mettre fin. Pour y arriver, Messieurs, vous feriez bien de voter, si possible à l'unanimité, notre motion telle qu'elle vous est soumise. » (Applaudissements.)

M. Brom dit que son parti adhère de tout cœur à la proposition.

M. Heych dit que son parti se place sur le même terrain que les Lorrains. La loi de 1906 était d'une conception très malheureuse. Dans cette question il convient de laisser complètement de côté la question politique, pour ne songer qu'aux intérêts économiques.

M. Burger s'est convaincu depuis longtemps que les dispositions de 1906 sont complètement superflues. Cependant il formule quelques réserves qu'il voudrait voir examinées par une commission. Ces réserves visent l'abrogation et la modification des lois et décrets antérieurs. La police ne sait trop souvent pas faire une différence entre les enseignes et les autres affiches. L'intérêt de l'Etat ne serait pas compromis si on autorisait la plus complète liberté d'affichage. Il demanderait le renvoi à une commission.

M. le comte de Radern dit que le gouvernement ne peut pas prendre position dans cette question compliquée. Il veut d'abord se renseigner dans le pays et étudier le problème dans la commission.

M. Weber demande s'il est bien utile de renvoyer la proposition à une commission, surtout que la session est si avancée. La commission lui préparera un ententeur de 1^{re} classe, surtout si c'est la commission dite des notariats. (M. Hauss : Mais vous en êtes le président ! Harrité.) Dans ce cas j'accepte le renvoi devant la commission dite des notariats.

Une proposition de MM. Gilliot et consorts veut exempter l'Empire, l'Alsace-Lorraine, les départements et les communes des droits de patente pour les entreprises industrielles, qui, reconnues d'utilité publique, sont exploitées dans l'intérêt public, sans visser spécialement à la réalisation de bénéfices.

Cette motion les socialistes ont ajouté une résolution demandant l'imposition des chemins de fer de l'Empire.

Tout à tour MM. Gilliot, Imbs et Steinmetz s'élèvent sur la situation privilégiée de cette administration, qui non seulement ne paie pas la patente, mais est encore exemptée, comme les autres administrations de l'Empire des droits d'octroi. M. Steinmetz demande le renvoi à la commission du budget.

Au nom des libéraux M. Hinberg affirme qu'il adhère à la motion de M. Gilliot.

M. Hauss demande le renvoi de la motion socialiste à la commission du budget.

La motion de M. Gilliot et la résolution sont renvoyés à la commission du budget.

M. Brom a présenté une proposition de loi, modifiant la loi de 1905 qui confère aux présidents des tribunaux régionaux le droit de choisir les journaux chargés de la publication des

La Journée

L'entrevue de Guillaume II et du roi d'Italie a pour conséquence, disent les commentateurs italiens, de confirmer la solidarité de l'action diplomatique italo-allemande en Orient.

Dans les milieux officiels berlinois, on dément les bruits de la prochaine retraite de M. de Jagow. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères restera en charge au moins jusqu'à la conclusion des négociations actuellement en cours entre l'Allemagne et plusieurs puissances européennes.

Le Reichstag a adopté un projet de loi transformant les peines de forteresse en peines de prison pour celui qui d'une manière criminelle provoquerait le duel.

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre française a adopté les chapitres réservés du budget de la guerre, puis discute ensuite le projet de loi autorisant les ministres de la marine et de la guerre à engager des dépenses non renouvelables en vue de pourvoir aux besoins de la défense nationale. L'après-midi l'ensemble du projet a été adopté par 384 voix contre 95.

Le Sénat, présidé par M. Dubost, après avoir adopté un certain nombre de projets de loi d'intérêt local, a discuté la réforme de l'enseignement laïque.

Continuation des travaux de la commission d'enquête sur l'affaire Rochette : on se perd dans les détails et toujours moins de clarté se fait autour des points principaux pourtant suffisamment clairs.

Mme Caillaux, si froide et si calme avant et après avoir tué M. Calmette, veut établir, devant le juge d'instruction, qu'elle a agi dans un moment d'égarement.

En Angleterre, la situation reste très troublée. En attendant, peut-être, la démission du cabinet, on annonce celle, très vraisemblable, du chef et du sous-chef d'état-major. Cependant, la motion blâmant le gouvernement de son attitude dans les affaires de l'Irlande, présentée dans la nuit de mercredi à jeudi aux communes par M. Balfour, a été repoussée par 314 voix contre 222.

A Saint-Petersbourg, les bruits ont couru avec insistance que le Tsar se rencontrerait avec l'empereur Guillaume dans les eaux de la mer Baltique au cours de l'été prochain. On indique qu'à moins d'une insistance particulière du monarque allemand cette entrevue est très peu probable, car il serait assez difficile de prendre des dispositions en vue d'une rencontre, la croisière de la famille impériale dans les fjords finlandais devant être cette année de très courte durée.

A la demande du gouvernement grec, le général Eydoux, chef de la mission militaire française en Grèce, entreprendra, avant son départ pour la France, une tournée générale d'inspection des diverses garnisons de la Macédoine.

Les Bulgares annexés à la Roumanie fondent une organisation nationaliste pour résister à l'assimilation roumaine.

Le poète national Vasoff lance un appel patriotique en faveur du vainqueur des Turcs, le général Savoff, traduit en Haute-Cour par ses ennemis politiques.

En Chine, les bandes du « Loup Blanc » pillent deux villes et massacrent 230 personnes.

Les dépêches américaines, qui annonçaient la prise de Torreón et de Gomez Palacio par les révolutionnaires, rectifient aujourd'hui : les vainqueurs sont les fédéraux.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Maladie d'un fils de l'empereur. Le prince Adalbert, troisième fils de l'empereur, vient de tomber malade. Il a dû être débarqué du croiseur *Göln*, à bord duquel il exerçait les fonctions de lieutenant-capitaine.

Collision de tramways à Berlin. Berlin, 26 mars. — Dans une collision entre deux tramways ce matin, huit voyageurs ont été blessés dont cinq grièvement.

Collision de torpilleurs. Helgoland, 26 mars. — Le torpilleur de haute mer 103 a été éperonné et défoncé au-dessus de la ligne de flottaison par le torpilleur 108 pendant les manœuvres de nuit qui ont eu lieu hier. Il a trois déchirures à tribord et une à l'étrambord. Il sera conduit demain aux docks de Kiel.

FRANCE

Le principe de l'égalité des enfants des écoles libres et des enfants des écoles officielles triomphe au Conseil municipal de Paris.

Lundi est venu au Conseil municipal de Paris la discussion du rapport de M. Léopold Bellan, ancien président de cette assemblée, sur le vœu de M. Alpy, tendant à ce que les secours de la Caisse des écoles soient également répartis entre des écoles publiques et ceux des écoles libres.

Bien que le vœu présenté par M. Bellan soit un peu différent de celui qu'il a lui-même déposé, M. Alpy l'a accepté. Le vœu de M. Bellan est ainsi conçu : « Le Conseil émet le vœu que la liberté la plus grande soit laissée aux caisses des écoles, de distribuer, à leur convenance, par des dons en nature, vêtements, bons de cantine, les deniers mis à leur disposition par leurs souscripteurs. »

En ce qui concerne les écoles privées, cette disposition sera limitée aux enfants admis gratuitement dans les dites écoles. »

M. Birot, radical-socialiste, combat le vœu, s'éton-

nant qu'il soit soutenu par M. Bellan, qui vota longtemps avec les sectaires de l'Association.

M. Bellan soutient ses conclusions de son rapport et dit qu'il est un des vœux défensifs de l'école laïque. Puisque la loi Ferry a permis les écoles libres, on ne peut faire un grief aux parents qui y envoient leurs enfants. La Caisse des écoles peut subventionner aussi bien les enfants des écoles libres que ceux des écoles publiques.

C'est alors qu'intervient M. Delaney, qui doit à son intimité avec M. Caillaux d'être préfet de la Seine. Il soutient, avec aplomb, la thèse gouvernementale, que tout ce qui touche à l'enseignement a abouti à une législation intangible.

« Les organisations annexes de l'école, poursuit-il, sont des services publics qui ne peuvent fonctionner qu'au profit de l'école publique. C'est ce que le Conseil d'Etat a décidé, à maintes reprises, à propos de la caisse des écoles. Les personnes qui ne veulent pas envoyer leurs enfants aux écoles publiques, prennent une grave responsabilité, et s'il y a des malheureux, c'est au bureau d'assistance qu'ils doivent s'adresser normalement. »

M. Marcel Habert demande au Conseil que tout ce qui est bienfaisance soit accordé aux enfants, indépendamment des opinions religieuses ou sociales.

Par 40 voix contre 34, le vœu de M. Bellan en faveur de l'égalité scolaire est adopté.

La situation ministérielle. Quatre ministres seraient prêts à donner leur démission, ce qui provoquerait une crise ministérielle où sombrerait le cabinet Doumergue. L'agence Havas a publié un communiqué disant qu'aucune division ne s'est produite dans le ministère et qu'aucun de ses membres ne songe à se retirer.

A Paris, on parle de l'avènement d'un ministère Clemenceau-Briand.

M. G. Calmette fut-il tué à bout portant ? Selon la *Petite République*, M. Boncard, juge d'instruction, a reçu le docteur Paul, médecin légiste, qui est venu lui déclarer qu'au premier examen les vêtements de M. Gaston Calmette paraissent présenter des traces de déflagration de poudre, ce qui indiquerait qu'une ou deux balles tout au moins ont été tirées à bout portant par Mme Caillaux.

Afin d'éclaircir ce point, M. Boncard a donné une commission rogatoire au docteur Paul, pour procéder à un examen très minutieux des vêtements de M. Gaston Calmette.

Mme Caillaux n'a pas assisté à la messe. Il est inexact, imprime *l'Echo de Paris*, que Mme Caillaux ait assisté dimanche à la messe à la chapelle de la prison de Saint-Lazare. La *Libre Parole* avait lancé ce bruit en ajoutant que Mme Caillaux fut autorisée à une messe spéciale. « Doumergue l'eût plutôt dit lui-même », écrit la *Libre Parole*, si aucun prétre n'eût été disponible !

L'ère du coup de poing. Joë Jeannette, le mulâtre, et Georges Carpentier, le Français, ont échangé l'autre soir, dans un music-hall de Paris, de formidables coups de poing. Ce match a obtenu un éclatant succès, succès de foule, succès d'argent. La recette totale s'est élevée à 180.000 fr. ; le prix des places variait de 22 à 125 francs ; en moyenne, il était de 30 fr. Il y a donc eu dans Paris 5.000 personnes capables de payer 30 fr. pour voir Jeannette taper sur Carpentier et le mulâtre en « metre » au blanc.

C'est avec *Parsifal* le clou de la saison ; encore les places, pour ce chef-d'œuvre, n'étaient-elles pas à un prix si élevé... Wagner n'a jamais évidemment supposé, d'ailleurs, que sa vogue puisse balancer celle de messieurs les lutteurs.

Epaves de guerre. Quatre navires sont arrivés ces jours-ci à Marseille qui contenaient un chargement étrange ; c'étaient des quantités de sacs pesant chacun un demi-quinat et qui renfermaient des débris de plomb : obus aplatis, balles dont quelques-unes portaient encore des traces de sang. Le vapeur *Crimée*, à lui seul, a apporté plus de 2000 de ces sacs.

Cet étrange chargement provient d'une récolte faite sur les champs de bataille des Balkans : obus et balles, qui ont tué et blessé des hommes, et aussi balles perdues et obus égarés sur le champ de bataille. Des paysans industrieux ont ramassé tous ces débris qui vont aller à Paris où ils seront vendus à des fabricants de tuyaux.

ANGLETERRE

La crise irlandaise. Londres, 25 mars. — Le colonel Seely, ministre de la guerre, publie un mémoire sur une entrevue qu'il a eue le 15 décembre avec les généraux commandants en chef.

D'après ce mémoire, il leur déclara que le soldat doit obéir à l'ordre de faire feu si seulement l'ordre est raisonnable, même si leur désobéissance devait tendre la discipline ; mais, d'autre part, les troupes doivent se rendre à toute réquisition d'aider le pouvoir civil à protéger la vie et la propriété où la police ne suffit plus. Les commandants seront tenus pour responsables.

Dans un autre document, une lettre du général Gough, ce dernier pose franchement à la question concernant l'attitude éventuelle de l'armée en face de l'application de l'Home rule. On lui répondit le 23 mars que la démission des officiers serait considérée comme le résultat d'un malentendu.

Le 20 mars, en réponse au général Paret, qui annonçait la démission du général de brigade et de 97 officiers de la 3^e brigade de cavalerie, le ministre de la guerre autorisa Paret à suspendre tous les officiers qui contesteraient son autorité. Des officiers ont été envoyés pour remplacer les démissionnaires.

Chambre des Communes. — Le colonel Seely fait une longue déclaration concernant les mesures de précaution prises pour protéger les dépôts d'armes. C'est à tort que les officiers ont cru à l'existence d'un plan pour égarer l'Ulster. Le colonel Seely ajoute qu'il a offert sa démission, parce qu'il était absent de la séance du cabinet où le document original fut approuvé avec les derniers paragraphes qui produisent l'impression que les officiers imposaient leurs conditions au gouvernement.

M. Asquith déclare que le gouvernement ne consentira jamais à donner aux officiers les garanties réclamées. Ce serait mettre le gouvernement à la merci de l'armée et de la marine. (Appl. frénétiques ; les députés agitent cannes, mouchoirs, chapeaux, etc.) M. Asquith refuse d'accepter la démission du colonel Seely.

M. Bonar Law, de l'opposition, déclare que si le gouvernement a la volonté du peuple avec lui, les unionistes cesseraient toute opposition.

CAFE DU TUNNEL
Tous les Jours 173-9
Grandes Représentations Cinématographiques
chez LUCIEN BOISTAUX
Entrée libre près de la Nouvelle Gare Entrée libre
Bière de Schiltgheim (Au Pêcheur)

OTT Frères
Elsass-Lothringische Werkstätte für Kunst u. Kunstgewerbe
Pflanz des Corbeus STRASSBOURG Rathausplatz 1
MAISON DE 1^{er} ORDRE
Fondée en 1825
Vitraux d'églises en tous genres et tous styles.
Envoi de dessins et devis, sans frais et sans engagements pour le demandeur.

ALSACE-LORRAINE

Election au Conseil d'arrondissement de Metz-campagne. On nous écrit à propos de la candidature Marchal :

« Au fait relevé si judicieusement par le Lorrain, que M. Marchal a fait annoncer sa candidature à la Metz et à la *Lothringische Zeitung*, s'ajoutent les données suivantes par manière de commentaire :

A l'occasion d'une réunion dans une commune industrielle, M. Marchal s'est donné comme candidat progressiste allemand (*Fort-schrittler*). Dans un autre endroit, M. Marchal s'est présenté sous la toute puissante protection d'usines allemandes bien connues.

M. Marchal, outre qu'il n'est pas le candidat du Parti lorrain, n'est donc pas un candidat lorrain indépendant.

Sa cause est donc bien... drôle. Puisse ceci éclaircir certains électeurs, cultivateurs du Pays-Haut, et faire cesser leur erreur d'un instant. »

M. Mahl, citoyen d'honneur.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Saverne, après avoir examiné la chose en séance secrète, a ajourné la motion tendant à nommer citoyen d'honneur M. Mahl, ancien directeur d'arrondissement.

La médaille de 70.

On lit dans la *Gazette de l'Armée* : Nous ne voudrions pas blesser les nombreux titulaires de la médaille 70-71 qui ont vaillamment gagné sur les champs de bataille de l'Est, du Nord ou de la Loire, mais il nous sera permis de constater que l'on abuse.

Nous connaissons des médaillés qui n'avaient pas, en 70, plus de 13 ans ou 13 ans et demi. Qu'ont-ils bien pu faire à cet âge pour recevoir cette distinction ?

L'un d'eux m'a bien raconté qu'il avait aidé son père à sauver les chevaux de réquisition dans une ville qui allait être envahie ; un autre m'a aussi conté qu'il accompagnait son père comme pupille, etc. Tout cela n'est pas bien sérieux.

Et voilà que ces jeunes « enfants », aujourd'hui frisant la soixantaine seulement, font maintenant une campagne pour obtenir de porter avec leur médaille l'argente d'argent d'usines volontaires. M. Georges Berry a déposé un projet de loi à ce sujet.

Qu'on leur donne ce qu'ils demandent, puisque cela leur fait plaisir et que chacun sait à quoi s'en tenir là-dessus.

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 27 mars, quatre-vingt-sixième jour de l'année. — Lever du soleil : 5 h 50 ; coucher : 6 h. 21. Lune : Premier quartier le 3 avril. Fête du jour. — Saint Rupert.

IL Y A CENT ANS
28 mars 1814. — La mairie de Metz fait oublier une dépêche reçue la veille par le général Roget, annonçant à la garnison que l'empereur vient encore de remporter une grande victoire sur les ennemis qui sont en pleine déroute et dont il poursuit les débris de ce côté de la Meuse.

On assure que les restes de six régiments de cavalerie prussienne ont passé la Moselle à gué à Ay (entre Metz et Thionville), en fort mauvais état et regagnant le Rhin.

La température. — La situation atmosphérique reste troublée sur l'ouest et le centre de l'Europe ; la dépression qui se trouvait au large de l'Irlande s'est déplacée vers l'est.

Le vent souffle en tempête d'ouest sur les côtes de Bretagne et de Gascogne, où la mer est démontée. Des pluies sont tombées sur le centre, l'ouest et le sud de l'Europe.

La température a baissé dans nos régions, ainsi que dans le nord du continent ; le thermomètre marquait hier matin : -27° au Spitzberg, 14° à Arkhangel, +4° à Belfort, 6° à Clermont-Ferrand, 8° à Paris et à Brest, 11° à Biarritz, 14° à Alger. On notait : 10° au pic du Midi, -8° au mont Mounier, 3° au puy de Dôme.

Un temps à éclaircies et à averses est probable, avec température voisine de la normale.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observation faite par M. REMOISENET, 31 let.

BAROMETRE A 0°	TIHERMOMETRE	VENT	TEMPS
26 mars 4 h. soir	724.7	+ 8.0	O Var.
27 mars 8 h. matin	732.1	+ 5.5	NO Nuag.

Thermomètre. — Maximum du 26 : +7.0 ; Minimum aujourd'hui : +4.0

CHRONIQUE MESSINE

Deux heures dans les airs. Tel était le sujet d'une très intéressante conférence donnée hier soir à la salle Saint-Bernard devant un auditoire d'élite, par notre distingué compatriote, Mlle Marie Marvingt, la célèbre aviatrice.

Durant deux heures, la sympathique conférencière qui se sert de la parole avec autant d'aisance et d'élegance que du volant, nous a fait entendre ce qu'est la vie d'un aéronaute et d'un aviateur, nous faisant goûter tour à tour les émotions ressenties, les poétiques sensations éprouvées dans l'immensité de l'espace, les impressions indéfinissables de l'homme-oiseau. Ceci fut dit en un langage chatié qui porta l'empreinte de la réalité vécue, avec une grâce toute particulière et une simplicité dépourvue de toute emphase.

Mlle Marvingt nous conte d'abord ses années d'enfance et d'adolescence passées à cultiver les sports, à former cette enveloppe qui devait abriter des muscles d'acier, une volonté de fer. A cinq ans, elle gagne un prix de natation en « tenant l'eau » plus d'une heure. Puis elle pratique la gymnastique, l'escrime, le ski et enfin l'aérostation. L'épouvantable récit de la traversée de la mer du Nord en sphérique est un roman vécu, qui a défrayé la chronique à l'époque, mais qui a permis à Mlle Marvingt, déjà célèbre, de déployer toutes ses qualités d'endurance, d'énergie et voire même d'héroïsme.

Puis ce furent les débuts dans l'aviation. Comment on devient aviateur ? A cette question Mlle Marvingt répond en nous contant avec une poétique simplicité ses propres impressions. C'est en pratiquant du ski, en faisant de l'alpinisme qu'elle fut hantée du rêve

de « s'envoler ». Avoir des ailes, être oiseau en un mot ! oui, c'était bien son rêve. L'aviation en était à ses débuts, et que s'élevèrent ! Un vol de quelques mètres était considéré comme une prouesse extraordinaire et maintes fois, nous dit l'aviatrice, nous étions étalés par terre pour voir si l'appareil « décollait ». Puis ce furent les premiers essais, les « études » à l'école de Latham. Par diversion, Mlle Marvingt conte avec une émotion intense la fin tragique du roi de l'air, au cours d'une mission et d'une chasse au Congo. De cette école Mlle Marvingt reste aujourd'hui seule survivante.

Enfin la voici donc avec son brevet de pilote. Elle peut à son aise se livrer à ce nouveau sport et elle le fait avec usure, affrontant les périls sans nombre jusqu'au jour où un brutal accident la cloue au sol, la face et le corps enfoncés dans la terre détrempée, écrasée sous son appareil. Mlle Marvingt ne dut la vie qu'à la circonstance que, du bras gauche, elle put dégager sa bouche et amener ainsi un peu d'air à ses poumons.

C'est avec une stupéfiante simplicité que la distinguée conférencière nous conte cet accident, comme la chose la plus naturelle du monde, comme un léger bobo. Et avec une ardeur sublime elle proclame sa foi dans l'avenir de l'aviation, son unique aspiration de reprendre ses vols après son complet rétablissement.

Ces « deux heures dans les airs » ne furent autre chose qu'un éloquent cours sur l'héroïsme fait par une héroïne.

Mais ce corps rompu aux dangers, aux émotions violentes, recèle une âme sentimentale. Mlle Marvingt la laissa percer dans les délicieuses poésies récitées avec une grâce touchante et exquise.

L'auditoire paraissait charmé de ces « deux heures dans les airs » en si agréable compagnie, avec un pilote aussi sûr et aussi gracieux et avec, devant les yeux, pour rendre le cours plus réel et plus tangible, la reproduction de projections inédites.

Archives départementales. Par décret du Statthalter impérial en date du 17 mars, M. le Dr Ruppel, assistant aux Archives, est nommé directeur des Archives départementales à Metz.

M. le Dr Ruppel, par sa préparation et ses travaux en la matière, était l'homme choisi pour prendre la direction des Archives ; les documents concernant l'histoire de Metz et de la Lorraine ne pouvaient trouver meilleur interprète que dans ce jeune savant.

L'incorporation du Sablon. A l'occasion de l'incorporation du Sablon à la ville de Metz, une retraite aux flambeaux sera organisée samedi soir, qui aura son point de départ rue de la Chapelle ; une réunion dite « commers » à la « Zentralhalle » suivra la retraite aux flambeaux.

Respectons la justice. Un rédacteur juridique à plusieurs journaux de Metz, M. Hermann Zimmerman, comparaisait cette semaine devant le tribunal échevinal sous la prévention d'offenses à l'adresse de M. le Dr R., juge au tribunal cantonal. Dans une lettre en date du 10 janvier, le prévenu avait reproché au juge d'avoir usé de partialité et d'avoir agi avec animosité envers un de ses clients, cherchant à lui faire donner une déposition contraire à la vérité. Le juge d'instruction avait demandé une peine de deux mois de prison ; le tribunal condamna M. Hermann Zimmerman à un mois de prison, estimant que le reproche de partialité était le plus grave reproche qu'on puisse élever contre un juge.

L'Ecole de musique de la ville organise pour le dimanche 29 mars, à 4 h. de l'après-midi, dans une salle de l'Ecole, rue des Trinitaires, un concert d'élèves auquel sont cordialement invités les amateurs de bonne musique et les bienfaiteurs de l'Ecole.

Théâtre. (*Carman*). — La troupe lyrique du théâtre de Nancy a donné pour ses adieux, avant-hier soir, devant une salle comble et au milieu de l'enthousiasme général, *Carman*, le chef-d'œuvre de Bizet, avec le concours de Mlle Christine Karl des théâtres de Lyon et de Marseille.

Disons de suite que Mlle Karl a chanté le rôle de Carman avec un art supérieur et un style admirable. Le jeu est fouillé jusque dans ses moindres détails. A entendre et à voir l'artiste on devine l'habitude des grandes scènes.

Elle fut du reste admirablement secondée par Mlle Kernora, émouvante et gracieuse dans le rôle de Micaëla ; M. Jolbert, à la voix magnifique, qui fut un don José d'une irrésistible véhémence dramatique ; M. Noël Bass, très remarquable dans le rôle d'Escamillo qui dut laisser les complets du toréador.

Et le public, profondément charmé, a fait de véritables ovations aux sympathiques artistes, qui ont été fleuris comme ils le méritaient, ainsi que M. Barras, l'habile chef d'orchestre.

Dans l'enthousiasme même de ces ovations se devinait un regret, celui de la séparation, mais aussi la sympathique reconnaissance pour les délicieuses et inoubliables soirées passées en commun.

Propos du jour.

A l'Esplanade. — J'avais hâte de vous rencontrer, pour vous dire que j'ai entendu fortement critiquer votre façon de voir, au sujet de votre dédain de recourir aux tribunaux, dans les cas d'injures ou de diffamations...

— J'ai mon opinion ; je respecte celle de autres. En somme, que chacun fasse comme il l'entend.

— Mais, vous donnez bien peu de raison ; à l'appui de votre opinion à vous. Vous ne contestez pas, cependant, que les honnêtes gens doivent se défendre ?

— Comme vous êtes à côté de la question ! Ce sont précisément les honnêtes gens qui n'ont pas besoin d'être défendus.

— Non ! Ce que vous êtes paradoxal ! — Le paradoxe n'est qu'une vérité amplifiée. J'ajouterai, pour en finir, que je considère la justice, aussi bien que la médecine, comme le mal nécessaire. Aussi, je n'en use que dans les grandes occasions !

— Qu'est-ce que vous appelez grande occasion ?

— Par exemple, si vous m'accusiez d'avoir pratiqué le vol à main armée, je serais forcé de vous appeler en justice ; attendu que, plus une accusation est idiote, plus elle a de chance de faire son chemin dans le monde ! X.